

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 31 janvier 2019 à la société INOVITALE

Personnes présentes : Claire BIRAUD/Valérie AUTRIC/Virginie MICHEL / Sandrine ABONEM/Philippe MICHON/Valérie ODILE/Amélie CLAVERIE/Sophie MEMBRILLA/Sandra GUTIERREZ/Maxine CHINI/Sabrina DAVID/Chantal MERVILLE/ Véronique HEBERT.

Personnes excusées : Virginie VON OLLESCHIK/Hadidja SAADI/ Agnès AVINSAC/Marie-Laure THERON

Personne invitée : Mme Agnès LEUSSIER psychologue à l'EMSP de l'hôpital européen

Sophie MEMBRILLA, infirmière coordinatrice pour INOVITALE, nous reçoit dans les locaux de la société. L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de viennoiseries. Sophie nous fait ensuite visiter les lieux.

- Après un tour de table rapide de présentation de chacun des présents, de nouveaux participants sont accueillis : Amélie CLAVERIE (cadre à l'ETSP Salon de Provence), Alexandre CHINI (IDE à l'USLD Villa IZOI), Valérie AUTRIC (IDEC à l'USP la Maison) et Charlotte DUMONTHIER (IDE à l'USP de Toulon) qui nous rejoindra à la prochaine réunion. Bienvenue à eux !
- Après présentation de l'APSP et de ses missions, chaque membre du groupe est invité à adhérer pour la somme annuelle de 20 euros.
- Le compte rendu de la dernière réunion du 27 septembre 2018 est accepté à l'unanimité.
- Nous travaillons, à nouveau, sur la demande unique d'admission en USP pour la région PACA. Nous réfléchissons aux modifications qui nous ont été soumises par certains membres du CA de l'APSP. La fiche est revue et sera présentée de nouveau à l'approbation du conseil d'administration. Nous espérons tous qu'elle sera acceptée et adoptée dans les plus brefs délais. Nous informerons Micheline (secrétaire de l'APSP PACA) afin que le CA s'empare des modalités de diffusion, de transmission à toutes les EMSP et HAD de la région PACA ainsi que sur le site.
- Le congrès de Paris approchant, nous abordons le poster que nous devons présenter sur « la demande unique d'admission en USP pour la région PACA ». Des idées sont émises. Nous décidons de créer le poster avec des illustrations dessinées. Amélie nous propose de nous amener des esquisses à la prochaine réunion.
- Nous avons décidé lors de notre dernière réunion de poursuivre notre travail sur les PAP. Pour cela, nous devons réfléchir sur la création d'un document sous forme de tryptique pour une aide à la prescription des PAP. Un travail nous a été présenté avec les différents symptômes, les molécules, les modes d'administration ainsi que les posologies de chaque thérapeutique. Ce

document amène une discussion sur le public concerné par ce tryptique : médecins ? infirmiers ? soignants au sens large ? Faut-il que les posologies apparaissent ? Il est décidé que seuls les molécules, les modes d'administration, la surveillance des effets secondaires seront décrits par symptômes. De plus, nous rencontrons des interrogations concernant le profil de patients concernés : soins palliatifs avancés ? soins palliatifs terminaux ? Nous attendons l'avancée du travail pour le définir.

-L'équipe de Draguignan travaille sur l'épilepsie, nausée, vomissement,
-l'équipe de l'USP de Toulon et Chantal sur les soins de bouche,
-Véronique et Sandra sur les difficultés respiratoires,
-Maxime et Valérie AUTRIC sur l'agitation et l'anxiété,
-Sophie et Valérie ODILE sur la douleur.

- Sophie nous expose son travail sur le rôle et les missions d'un prestataire de service ainsi que d'une HAD. Cet exposé relève des interrogations sur les limites et les différences de prestations.

Après un repas convivial offert par la société Inovitale,

- Nous recevons Agnès LEUSSIÉ, psychologue de l'EMSP de l'hôpital européen qui nous présente ses travaux sur les directives anticipées, les modalités d'application de la loi Clayes-Léonetti au sein de l'hôpital européen. Elle nous renseigne sur les moyens mis en œuvre pour aider le patient à la rédaction de ses directives anticipées, propose un support de recueil avec des angles de vue différents. Cet exposé entraîne des débats et des discussions passionnées et passionnantes autour de cette loi et de son niveau de compréhension.
- En fin de journée, Philippe nous annonce son départ vers d'autres horizons. C'est avec tristesse que nous lui disons au revoir. Il lance un appel à candidature pour la reprise de son poste au sein du groupe. Valérie ODILE se propose. Le groupe accepte sa candidature et promet de l'aider dans cette mission.
- Nous remercions Sophie de son accueil et décidons de la prochaine rencontre qui aura lieu

Le jeudi 4 avril 2019 de 10h00 à 17h00

AU CENTRE DE GERIATRIE BEAUSEJOUR

1, avenue du XVe Corps – 83400 HYERES

Salle de Conférence – 3^e Etage

Cordialement

Pour le groupe : Valérie ODILE